

RECENSEMENT 2026
EVENEMENT CLIMATIQUE et SANITAIRE MAJEUR

Les personnes âgées de 65 ans et plus ou de plus de 60 ans (si elles sont inaptées au travail) et les personnes en situation de handicap (bénéficiaires de l'AHH ou l'ACTP) qui en font la demande peuvent être inscrites sur le registre nominatif géré par le Centre Communal d'Action Sociale d'ORVAL. L'objectif de cette démarche est d'établir une liste de personnes susceptibles de nécessiter l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux lors de risques exceptionnels et de déclenchement du PLAN BLEU.

Si vous êtes concerné et n'êtes pas déjà inscrit et **si vous le souhaitez**, vous pouvez contacter le service administratif du CCAS au 02.48.96.02.54 **jusqu'au 22 Juin 2026** le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 9h et de 13h30 à 17h30.